



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

# CAHIER DE REFERENCES

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
LANDES

***" Notre regard et notre action sont avant tout tournés vers les plus démunis "***

*Yvan LESTAGE, Président Fondateur du PACT-HD des Landes, devenu SOLiHA Landes*

# SOMMAIRE

- › LE MOUVEMENT SOLIHA
- › NOS DOMAINES D'INTERVENTION
- › RÉFÉRENCES DE SOLIHA Landes
- › NOS OUTILS ET MOYENS
- › SOLIHA Landes certifié QUALICERT 

# LE MOUVEMENT SOLiHA

**Le mouvement SOLiHA est né le 20 mai 2015 suite à la fusion des deux réseaux PACT et Habitat et Développement. Fort de 2700 salariés et 3200 bénévoles, SOLiHA est le 1er acteur associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat.**

## LE PROJET SOCIAL : LA PERSONNE AU CŒUR DE L'HABITAT

Le projet associatif SOLiHA se fonde sur le respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux de la personne. C'est pourquoi SOLiHA place toujours la personne au cœur de son projet d'habitat, dans le respect de ses usages et de son autonomie. Pour SOLiHA, le logement doit être facteur de cohésion et promoteur d'insertion sociale.



## LES MISSIONS

### **Un logement pour tous, abordable et facile à vivre !**

Le mouvement SOLiHA est convaincu que l'intégration sociale, mais aussi la qualité de vie des personnes, passe par l'accès et le maintien dans un logement décent, accessible et situé dans un environnement propre à favoriser l'épanouissement de chacun.

### **Produire un logement décent pour tous**

Convaincu que l'intégration sociale passe par l'accès et le maintien dans un logement décent, accessible et situé dans un environnement propre à favoriser l'épanouissement de chacun, SOLiHA traite les logements indignes afin d'éviter les désagréments évidents en termes de santé des occupants, et qu'ils ne soient contraints de déménager.

### **Développer une offre de logements à loyers abordables**

Le mouvement SOLiHA établit les bases de la mixité sociale en produisant au sein du parc privé une offre de logements abordables, grâce au conventionnement en loyer social et très social.

### **Adapter pour mieux vivre**

La vieillesse, les accidents de la vie, la maladie réduisent parfois l'autonomie des personnes. L'adaptation du lieu de vie est une condition du maintien à domicile et plus largement du maintien dans une communauté sociale.

### **Revitaliser bourgs et quartiers**

Parce que la notion d'habitat dépasse les quatre murs délimitant le logement pour s'étendre aux espaces publics, aux services de proximité et au cadre de vie, SOLiHA réhabilite quartiers et bourgs afin que les habitants se réapproprient l'espace vécu, l'image et l'usage de leur ville et de l'espace bâti. Le mouvement SOLiHA redonne aux quartiers leur habitabilité, leur valeur patrimoniale ; aux maisons individuelles et aux immeubles collectifs, anciens et récents, leur capacité à traverser le temps sans se dégrader.

### **Proposer un Habitat économe et durable**

SOLiHA contribue à alléger la facture énergétique des ménages les plus vulnérables, propriétaires occupants et locataires, et produit des logements qui



maîtrisent l'énergie.

**Le mouvement SOLiHA est structuré en pôles interrégionaux.** L'Union Régionale Aquitaine Poitou-Charentes rassemble 250 salariés, est dirigée par François Xavier LEURET et comprend plusieurs groupement d'opérateurs Habitat :

- > une agence immobilière régionale à vocation sociale (SOLiHA AIS)
- > une structure de maîtrise d'ouvrage d'insertion (SOLiHA Bâtitisseur de Logement d'Insertion)
- > 10 associations locales dont SOLiHA Lande

Une mutualisation et une optimisation des moyens sont engagées depuis plusieurs années et notamment le Plan Régional de Formation, la consolidation financière, les groupes de travail thématiques... afin de conforter nos compétences.

# L'ÉQUIPE LOCALE LANDAISE

**Statut :** Association loi 1901.

**Création :** en 1954

**Territoire d'intervention :** Landes

**Effectif :** 32 personnes

## PRÉSIDENTE

**Jean-Marc LATOUR**  
Président

## DIRECTION

**Josette LABEGUERIE**  
Directrice  
**Anne SERRE**  
Directrice-adjointe

## ADMINISTRATION

**Laetitia LAIGRE**  
Attachée de Direction  
**Philippe AUGÉ,**  
Responsable comptable

## RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

**Adaptation du logement et  
amélioration de l'efficacité énergétique**

**Anne SERRE, Responsable**

Sylvie LORON, Secrétaire  
Virginie CAMBOT, Conseillère habitat  
Fanny CALMEL, Conseillère habitat  
Tiffany RONDEAU, Conseillère habitat  
Anne-Marie TROUSSIER, techn. autonomie  
Emilie REAULT, Ergothérapeute  
Maud CHANCEREL, Conseillère habitat  
Aurélien MENDIAGUE, Thermicien  
Harold GUERIN, Thermicien  
Patrick LAFITTE, Thermicien  
Julien SALHA, Thermicien  
Guillaume GOUFFRANT, Thermicien  
Emmanuelle LABAT, Thermicien

## CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRES

**Emmanuel DUFAU, Responsable**

Nelly MENSAN, Urbaniste  
Camille FIEUX, Urbaniste  
Laura SANCHEZ, Urbaniste,  
Charlotte RIVET, Chargée d'études

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

**Josette LABEGUERIE, Responsable**

Pascale PAYRAT, Prospectrice Immobilière  
Emelyne RABOUILLE,  
Conseillère en Economie Sociale et Familiale

## RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

**Accompagnement technique  
des projets de réhabilitation**

**Péio ILHARRAMOUNHO, Responsable**

Claire BOKSEBELD, Architecte  
Hénintsoa ANDRIANADY, Architecte  
Edouard DE MORAIS, Conducteur de travaux  
Jocelyne MALERNE, Secrétaire

## PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION

**Josette LABEGUERIE**

Responsable  
**Laetitia LAIGRE**  
Assistante montage dossier

## CONSEIL ÉNERGIE

**Josette LABEGUERIE, Responsable**

Emmanuelle LABAT, Thermicienne  
Guillaume GOUFFRANT, Thermicien  
Harold GUERIN, Thermicien  
Aurélien MENDIAGUE, Thermiciens  
Animateurs de l'Espace Info Energie

## GESTION LOCATIVE SOCIALE

Marie-Madeleine BERGERSAS, Chargée de mission  
Paula FERREIRA, DALEAU Gestionnaire Immobilier  
Marion BOILEAU, Gestionnaire Immobilier

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**LANDES**

L'équipe est structurée en six pôles qui interviennent sur l'ensemble des champs de l'habitat avec toujours une dimension sociale au coeur de la démarche. Une équipe de professionnels : urbanistes, dessinateurs, techniciens du bâtiment, métreurs, spécialistes des financements, de l'adaptation, agents sociaux, professionnels de la gestion immobilière, conseillers en énergie, thermiciens à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

# NOS MISSIONS

- › RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE
- › CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRES
- › ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
- › PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION
- › GESTION LOCATIVE SOCIALE

# RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

**Le pôle Réhabilitation Accompagnée est divisé en deux cellules :**

## L'ADAPTATION DU LOGEMENT & L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE

**Pour les propriétaires comme pour les locataires, SOLiHA propose des solutions adaptées et durables afin de faciliter l'autonomie et le confort de chacun.**

### Ses missions

- > Lutter contre la précarité énergétique et favoriser l'amélioration énergétique des logements en promouvant notamment le programme HABITER MIEUX de l'Agence Nationale de l'Habitat
- > Adapter le logement pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées
- > Animer par un ergothérapeute et expert habitat des ateliers "Bien Chez Soi" pour accompagner l'autonomie au quotidien
- > Aider les familles en situation de précarité et d'habitat indigne
- > Rechercher les meilleurs financements et constituer les dossiers de demandes de subventions
- > Définir les priorités de travaux et rechercher, si besoin, des artisans
- > Contrôler la conformité des travaux

**En 2019, le Pôle Cadre de Vie a déposé 846 dossiers auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat dont 182 permettant une rénovation énergétique du logement, éligibles au programme Habiter Mieux de l'Etat.**

### L'Evaluation du Programme Habiter Mieux - Le retour d'expérience

SOLiHA a mis en place un "retour d'expérience" dans le cadre du programme Habiter Mieux. Ce retour d'expérience a pour objectif d'analyser les économies réelles et l'amélioration du confort suite aux travaux réalisés. Afin de faire une interprétation pertinente, l'analyse est faite un an après la réalisation des travaux (une période de chauffe après). L'analyse est réalisée sur la base d'un questionnaire et, dans la mesure du possible, des factures.



# RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES PROJETS DE RÉHABILITATION

**Pour la réalisation de travaux, SOLiHA Landes accompagne les propriétaires publics et privés dans leurs projets, notamment dans la réhabilitation de logements, dans le cadre de projets durables, d'amélioration de l'habitat, d'adaptation de l'habitat, d'adaptation du logement au handicap et de résorption de l'habitat indigne**

### Ses missions

- > Réaliser des études de faisabilité
- > Assister le maître d'oeuvre au montage d'opération
- > Accompagner le montage des dossiers de financement
- > Sensibiliser aux questions fiscales et patrimoniales
- > Réaliser des maîtrises d'oeuvre totale ou partielle :
  - *Plans (esquisse à execution)*
  - *Descriptifs quantitatifs*
  - *Dossiers d'autorisation d'urbanisme*
  - *Appels d'offres de travaux*
  - *Suivi de chantiers et opérations de réception*



# CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRES

**Les dynamiques de certains territoires appellent un accompagnement public pour éviter une dégradation de leur habitat et générer un changement positif des conditions de vie de leurs habitants. Notre association accompagne les collectivités dans la définition de leur stratégie habitat. SOLiHA appréhende l'habitat privé dans toute sa complexité, technique, sociale, financière et juridique.**

## Ses missions :

Suivi-animation de dispositifs d'amélioration de l'habitat :

- > Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (Renouvellement Urbain, Revitalisation Rurale)
- > Programme d'Interêt Général de Lutte contre l'Habitat Indigne
- > Campagne de ravalement de façades

Réalisation d'études habitat/urbanisme :

- > Etudes pré-opérationnelles à des OPAH ou PIG
- > Etudes de résorption de l'habitat insalubre, opérations de restauration immobilières
- > Volet habitat des documents de planification (Plans Locaux d'Urbanisme, Programmes Locaux de l'Habitat)
- > Etudes de revitalisation des centres-bourgs/centres-villes (plans de références)
- > Etudes de programmation urbaine

Accompagnement et conseil au propriétaire bailleur:

- > Réalisation de plans de financements et approche fiscale
- > Constitution des dossiers de demande de subvention



# ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

L'accès à un logement autonome et à un loyer abordable reste difficile pour les ménages de condition modeste. SOLiHA Landes accompagne ces ménages au quotidien pour que le logement devienne une voie d'insertion vers des conditions de vie meilleures. SOLiHA est également partenaire des collectivités et des institutions pour agir, par l'habitat, pour l'insertion au travers des dispositifs d'intermédiation locative, d'Accompagnement Vers et Dans le Logement et du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

## Ses missions :

- > Mettre en oeuvre concrètement le droit au logement pour tous.
- > Mettre en place des dispositifs de prospection de biens immobiliers susceptibles de répondre à la demande, en garantissant la mixité sociale.
- > Permettre l'accès ou le maintien dans le logement des personnes en difficulté et accompagner les publics dans le cadre des dispositifs d'intermédiation locative, du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.
- > Développer sur votre territoire des solutions diversifiées de logements (en maîtrise d'ouvrage d'Insertion, intermédiation locative sous toutes ses formes, résidences sociales, logements d'urgence, habitat adapté...) pour les publics prioritaires de l'action publique.
- > Proposer un accompagnement social lié au logement.



# PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION

**De plus en plus de ménages n'arrivent pas à se loger selon leurs besoins et à un coût compatible avec leurs ressources. Face à ce constat, les politiques publiques encouragent la démarche associative de production de logement d'insertion pour les ménages fragiles.**

## **Ses missions :**

- > SOLiHA produit du logement à loyers modérés en complémentarité avec le secteur de l'hébergement et l'offre de logement social HLM.
- > SOLiHA Landes, en lien avec SOLiHA BLI (Bâtitseur de Logements d'Insertion) Nouvelle Aquitaine détient un parc de 129 logements et favorise l'accès au logement des familles et personnes les plus fragiles. Ce parc de logements favorise l'insertion et la mixité sociale.

**SOLiHA gère un parc de 129 logements sur 27 communes landaises.**



# GESTION LOCATIVE SOCIALE

**L'accès à un logement autonome et à un loyer abordable reste difficile pour les ménages de condition modeste. SOLiHA Landes en lien avec SOLiHA AIS mobilise une offre à loyers et charges maîtrisés principalement dans le parc privé. Le mandat de gestion social constitue un véritable levier de mixité sociale et permet aux propriétaires de sécuriser leur gestion tout en bénéficiant de dispositifs fiscaux. Son activité est agréée d'intérêt général par le Préfet.**

## **Ses missions :**

- > Mettre en place des dispositifs de prospection de biens immobiliers susceptibles de répondre à la demande, en garantissant la mixité sociale.
- > Permettre l'accès ou le maintien dans le logement des personnes en difficulté et accompagner les publics dans le cadre des dispositifs d'intermédiation locative, du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.
- > Développer sur votre territoire des solutions diversifiées de logements (en maîtrise d'ouvrage d'Insertion, intermédiation locative sous toutes ses formes, résidences sociales, logements d'urgence, habitat adapté...) pour les publics prioritaires de l'action publique.
- > Proposer un accompagnement social lié au logement.

**SOLiHA gère un parc de 316 logements sur l'ensemble du département des Landes**



# CONSEIL EN EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE

**SOLIHA Landes accueille « L'ESPACE INFO ENERGIE », animé par 4 conseillers dont 3 thermiciens. Il s'adresse aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités.**

## **Ses missions :**

- > Informer sur les déperditions thermiques de l'habitat RT 2012.
- > Conseiller sur l'utilisation des énergies renouvelables dans le mode de chauffage (bois, chauffage solaire, géothermie, chauffe-eau solaire individuel, etc.).
- > Estimer les subventions possibles et prêts aidés : Anah (Agence nationale de l'habitat), crédit d'impôt, Éco PTZ, tiers financeur, collectivités territoriales, Conseil régional.
- > Promouvoir la rénovation énergétique.
- > Lutter contre la précarité énergétique.
- > Promouvoir les matériaux bio-sourcés



# RÉFÉRENCES

- › SUIVI-ANIMATION DE DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
- › ÉTUDES HABITAT & URBANISME
- › RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE
- › ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
- › PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION

# ÉTUDES HABITAT/URBANISME

## REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

- > Commune de Grenade sur Adour, Plan de Références (volets habitat et commerces), 2019-2020  
*Groupement Atelier Lavigne/SOLIHA/Atelier des Paysages/IDcité*
- > Commune de Mugron, Plan de Références (volets habitat et commerces), 2018-2019  
*Groupement Atelier Lavigne/SOLIHA/Atelier des Paysages*

## ETUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES AUX OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

- > Communauté de Communes Terres de Chalosse, OPAH (2019)
- > Communauté de Communes du Seignanx, OPAH (2018)
- > Communauté de Communes Chalosse Tursan, OPAH territoire Hagetmau Communes Unies
- > Communauté de Communes Chalosse Tursan, OPAH territoire Tursan: 17 communes (2017-2018)
- > Communauté de Communes Cap de Gascogne , OPAH, 15 communes (2016)
- > Commune de Villeneuve de Marsan (2016) - dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la revitalisation des centres-bourgs lancé par l'Etat,
- > Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour : OPAH, 22 communes (2014)
- > Communauté de communes du Grand Armagnac, OPAH-Revitalisation Rurale, 25 communes (2011-2012)
- > Mont-de-Marsan Agglomération, OPAH-Renouvellement Urbain et PIG, 18 communes (2010-2011)
- > Communauté d'Agglomération du Grand Dax : OPAH-Renouvellement Urbain (2007-2008)
- > Communautés de Communes de Mimizan et Côte Landes Nature : OPAH, 15 communes (2010)

## BESOINS EN LOGEMENTS DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

- > Etude de relocalisation de la Maison Relais de l'UDAF des Landes (2020),
- > Etude préalable à la création d'une opération d'habitat regroupé pour les personnes âgées :
  - Communauté de Communes Landes d'Armagnac (2020)
  - Communauté de Communes du Pays Grenadois (2018)
  - Commune de Geaune (2017), Etude Résidence Autonomie et constitution dossier Appel à Projets
  - Commune de Brocas-Les-Forges (2017),
  - Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour (2016),
  - Commune de Donzacq (2004)
- > Etude relative au logement des travailleurs saisonniers, Pays Landes Nature Côte d'Argent, (2016-2017),
- > Etude d'implantation d'une aire d'accueil pour les Gens du Voyage, Communauté de Communes du Seignanx (2013)

## RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE

- > Ville de Mont-de-Marsan, Dossier d'éligibilité et de calibrage RHI, 2019

*Groupement Creuset Méditerranée/SOLIHA*

- > Ville de Dax, Dossier d'éligibilité et de calibrage RHI, 2010  
*Groupement Creuset Méditerranée/SOLIHA*

## ÉTUDE PRÉALABLE À LA MISE EN OEUVRE D'UNE OPÉRATION DE RAVALEMENT DES FAÇADES

- > Commune de Saint-Vincent-deTyrosse (2019)
- > Commune de Barcelonne du Gers (2015-2016)
- > Commune de Labouheyre (2014)
- > Commune de Mont de Marsan (2008 - 2012)
- > Commune de Tarnos – ZPPAUP Cité des Forges (2007- 2012)
- > Commune de Rion-des-Landes (2002)



## DOCUMENTS DE PLANIFICATION

- > Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans, Etude habitat (2016-2017)
- > Communauté de Communes des Côteaux et Vallées des Luys, Schéma d'aménagement (2013-2014)  
*Groupement SOLiHA/CODE/Atelier des Paysages*
- > Communauté de Communes de Aire-sur-l'Adour, Programme Local de l'Habitat (2012-2014)
- > Commune d'Uza, Plan Local d'Urbanisme (2012-2014)
- > Angoumé, Plan Local d'Urbanisme (2009-2012)
- > Larrivière Saint-Savin, Plan Local d'Urbanisme (2007-2011)
- > Lahosse, Carte Communale (2010)

## PROGRAMMATION URBAINE

- > Commune de Lagrange, Etude pré-opérationnelle pour l'aménagement d'une zone à urbaniser, 2020,
- > Commune de Seignosse, Etude préalable de définition de projets d'aménagement durable de la station de Seignosse (2016-2017) - volet copropriétés - *Groupement INTERLAND/SOLIHA*
- > Commune de Saint-Vincent-de-Paul, Etude de programmation pour la requalification d'un pôle commercial de proximité - volet habitat - *Groupement ARCAD Architectes/SOLIHA/Atelier des Paysages*

# SUIVI-ANIMATION DE DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

- > Communauté de Communes Chalosse Tursan, (2019 à 2022)
- > Communauté de Communes du Seignanx, OPAH (2019 à 2022)
- > Communauté de Communes Chalosse Tursan, OPAH territoire Tursan, (2018 à 2021)
- > Commune de Villeneuve de Marsan (2017-2023) dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la revitalisation des centres-bourgs lancé par l'Etat,
- > Communauté de Communes Chalosse Tursan, OPAH territoire Cap de Gascogne, (2017 à 2019)
- > Mont-de-Marsan Agglomération, OPAH-RU "Coeur de ville" (2017 à 2021)
- > Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour, OPAH, (2015 à 2018)
- > Communauté d'Agglomération du Grand Dax, OPAH, (2015-2018)
- > Communauté d' Agglomération du Grand Dax (2013-2014), Protocole Habiter Mieux (Prop. Occupants)
- > Communauté de Communes du Grand Armagnac, OPAH-RR (2012-2015)
- > Mont-de-Marsan Agglomération, 1 Commune, OPAH-RU en coeur de ville (2012 - 2016)
- > Communauté de communes Mimizan et Côte Landes Nature, 15 communes (2011 - 2015)
- > Communauté d' Agglomération du Grand Dax (2008-2013),

## PROGRAMMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- > Caisse d'Allocation Familiales , PIG de Lutte contre l'Habitat Indigne :

Sur l'Ensemble du Département (2013-2022) , hors territoires opérationnels : réalisation de constats techniques et de diagnostics, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux dans le cas d'habitat indigent et indigne.

- > Mont-de-Marsan Agglomération, 18 Communes (2012 - 2016)

## CAMPAGNES DE RAVALEMENT DE FAÇADES

- > Commune de Villeneuve de Marsan (2018-en cours)
- > Commune de Mont de Marsan (2010 - en cours)
- > Commune de Barcelonne-du-Gers (2017-2019)
- > Commune de Labouheyre (2014 - 2017)
- > Commune de Tarnos – ZPPAUP Cité des Forges (2005 - 2016)
- > Commune de Dax (1998 - 2010)
- > Commune d'Aire-sur-l'Adour (1996-2012)

## PLATEFORME POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE RENO'MACS

Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud, accompagnement technique sur la rénovation énergétique (2016-2022)

# RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

## ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Simulations prenant en compte les différents dispositifs financiers : Baux à réhabilitation, Faisabilités dans le cadre de financements destinés aux communes : PALULOS, PLUS, PLAI. Assistance à Maîtrise d’Ouvrage pour déterminer le montage financier d’une opération de construction de logements locatifs.

> sur l’Ensemble du Département

## PLANS PATRIMOINE

Études ayant pour but de prévenir les risques liés aux transformations techniques et sociales, conséquences de la réhabilitation d’un ensemble de logements.

Bilans d’immeubles avant réhabilitation. analyse de la faisabilité technique, financière et sociale au regard d’une intervention sur le parc occupé ou vacant.

- > Communauté de Communes Chalosse Tursan - Rénovation énergétique des logements communaux (2020)
- > Domaine d’Uza (2011)

# ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

## MOUS RECHERCHE DE LOGEMENTS POUR LES PERSONNES DÉFAVORISÉES

> Sur l’Ensemble du Département (2003 - 2016)

Recherche de logements pour les ménages sans logement, logés dans un taudis, menacés d’expulsions ou logés dans des situations insalubres, précaires ou de fortunes et confrontés à un cumul de difficultés financières et sociales ou encore des ménages connaissant des difficultés d’accès à un logement par les filières classiques.

## DISPOSITIF « ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT »

> Sur l’Ensemble du Département (Depuis le 1er janvier 2013)

Mise en place des accompagnements au logement auprès des ménages ayant une attribution de logements dans le parc social HLM. Ce dispositif doit répondre aux besoins des personnes défavorisées à accéder au parc social HLM et plus particulièrement à constituer des réponses satisfaisantes pour les personnes hébergées en logement temporaire.

# PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION

## ASSISTANCE AUX MAÎTRES D’OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DE LOGEMENT D’INSERTION

L’État et le Conseil Départemental des Landes ont décidé de développer le parc de logements des personnes défavorisées. SOLiHA a été missionné pour recenser les besoins, réaliser des études de faisabilité à présenter au Maîtres d’Ouvrage et les assister pour faire aboutir leurs projets.

# RÉFÉRENCES

› PRESTATIONS LIÉES À LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS EXÉCUTÉES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES

# LES PLANS DE RÉFÉRENCES



## PLAN DE RÉFÉRENCES DE GRENADE-SUR-L'ADOUR (2019-2020)

Pour la commune de Grenade, nous avons participé à l'élaboration du plan de références sur **les volets requalification des logements vacants et redynamisation du tissu commercial**.

### ATTENDUS DE L'ETUDE

#### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

##### LE TERRITOIRE

Population : 2.615 habitants  
10,8% de logements vacants  
25% de vacance commerciale dans la bastide

##### L'ETUDE

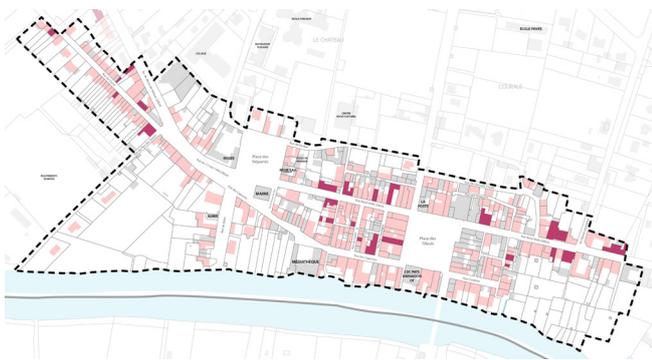
Maitre d'ouvrage : commune de Grenade-sur-l'Adour  
Montant du marché : 35.730€ TTC  
Temps de l'étude : 5 mois  
Exécutant : groupement Atelier Lavigne (mandataire), Atelier des Paysages, SOLiHA Landes, IDcité

L'élaboration du plan de Référence devait permettre la définition d'une stratégie d'aménagement et un programme d'actions opérationnelles visant à la revitalisation et la mise en valeur du centre-ville de Grenade.

Il s'agissait de définir les conditions du réaménagement des circulations, de la valorisation des espaces publics, des modalités de reconquête des logements vacants et dégradés, de soutien du tissu commercial et économique existant, et enfin de la mise en valeur des marqueurs paysagers et des éléments du patrimoine architectural.

L'étude s'est déroulée en 3 phases : 1-Diagnostic, 2-Définition du plan de références et 3-Programme d'actions. Deux réunions de concertation ont eu lieu en phase 1 et 2.

## REQUALIFICATION DES LOGEMENTS VACANTS



Dans le cadre du diagnostic habitat, nous avons confronté les données issues des fichiers fiscaux et des documents d'urbanisme avec un repérage terrain. Puis ces données ont été vérifiées avec les élus. Le taux de vacance est estimé à 10% au sein de la bastide (soit 34 logements). La vacance structurelle (plus de 3 ans) est estimée à 18 logements.

Cette vacance structurelle concerne de grands immeubles devenus inadaptés à la demande locative actuelle (petites typologies T2/T3). Des visites d'immeubles ont complété ce travail de diagnostic afin de mesurer leur état de dégradation et d'étudier leur réhabilitation afin de les remettre sur le marché.



Le programme d'actions a ciblé des immeubles stratégiques pouvant faire l'objet d'une acquisition-amélioration par la collectivité. La mise en place d'un programme d'aide à la rénovation de l'habitat privé a également été retenue par les élus.

## REDYNAMISATION COMMERCIALE

Sur le volet commerces, nous avons établi un diagnostic partagé par la synthèse des données existantes (étude artisanat/commerces réalisée par les chambres consulaires) et par des entretiens avec élus et représentants de l'association des commerçants.

Ce travail nous a permis de cartographier l'offre et la vacance commerciale et d'en identifier les causes. Nous avons également pu identifier des points de vigilance (commerces "locomotives" en vente ou gérant proche de la retraite, sans successeur).



La phase orientations a permis de définir une stratégie de reconquête commerciale de long terme qui privilégie le développement commercial au sein de la bastide au détriment de la périphérie.

Le programme d'actions mobilise des outils complémentaires : périmètre de sauvegarde du commerce, limitation des nouvelles zones commerciales hors bastide dans le PLUi, manager de centre-ville, valorisation des enseignes commerciales...

# LES PLANS DE RÉFÉRENCES



## PLAN DE RÉFÉRENCES DE MUGRON (2018-2019)

Pour la commune de Mugron, nous avons participé à l'élaboration du plan de références sur les volets reconquête des logements vacants et redynamisation du tissu commercial.

### ATTENDUS DE L'ETUDE

#### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

##### LE TERRITOIRE

Population : 1.456 habitants  
22% de logements vacants dans le centre-bourg  
10% de locaux commerciaux vacants dans la bastide

##### L'ETUDE

Maître d'ouvrage : commune de Mugron  
Montant du marché : 35.568€ TTC  
Temps de l'étude : 8 mois  
Exécutant : groupement Atelier Lavigne (mandataire), Atelier des Paysages, SOLiHA Landes, CETRA

L'élaboration du Plan de référence, devait permettre de définir une stratégie cohérente de revitalisation du centre-bourg, et déboucher sur un programme d'actions traitant à la fois :

- d'habitat ;
- du commerce ;
- des principes d'aménagement des espaces publics (schémas, profils en travers) ;
- du plan de circulation, et de l'offre de stationnement.

L'étude s'est déroulée en 3 phases :  
1-Diagnostic,  
2-Définition du plan de références  
3-Programme d'actions.

Une réunion de présentation du plan de références à la population a eu lieu en fin de mission.

## RECONQUÊTE DES LOGEMENTS VACANTS

Le recensement des logements vacants a été effectué via un repérage terrain en collaboration avec des agents communaux, dotés d'une très bonne connaissance du centre-bourg. Le travail de terrain a été complété par une analyse des fichiers fiscaux.

Ce travail nous a permis de cartographier ces logements inoccupés d'en identifier les causes. **3 immeubles représentatifs du bâti du centre-bourg ont été visités** afin de mesurer l'état de dégradation des logements, évaluer les coûts de réhabilitation et étudier un réaménagement dans une perspective de remise sur le marché.

Sur chacun de ces immeubles, une **première approche financière** a été présentée au comité de pilotage. Cette approche indique les financements et prêts mobilisables et les possibilités de portage juridiques tels que le bail à réhabilitation.

#### 1ère approche financière

##### PLAN DE FINANCEMENT PLUS - Prévisionnel

Acquisition	0€
Estimation du montant des travaux TTC	748 512€
<b>Estimation du montant total de l'opération TTC</b>	<b>748 512€</b>

##### Estimation des subventions

Nouvelle-Aquitaine - attractivité centres-bourgs	36 000€
Nouvelle-Aquitaine - rénovation énergétique	33 000€
PETR	20 000€
Communauté de communes (sous réserve)	9 000€
Certificats d'économie d'énergie	8 323€
<b>Estimation montant total subventions</b>	<b>106 323€</b>

<b>Montant du prêt PLUS</b>	taux actuariel : 2.2%, taux lissé sur durée 40 ans	<b>442 189€</b>
-----------------------------	--	-----------------

<b>Fonds Propres</b>	<b>200 000€</b>
----------------------	-----------------

<b>Montant des loyers conventionnés estimés sur la base de la Surface Utile</b>	<b>1 297€</b>
---	---------------

nbre de logs 3      taux de progression estimé à 1% tous les 2 ans

Année	Loyers sur 2 ans	Annuités (tous les)	Revenus sur 2 ans	Type de logement	Surface habitable	Surface Utile	Montant PLUS
2	31 121	33 265	-2 145	T3	65 m <sup>2</sup>	65 m <sup>2</sup>	334 €
10	32 384	33 265	-881	T2	45 m <sup>2</sup>	45 m <sup>2</sup>	231 €
20	34 036	33 265	771	T2	45 m <sup>2</sup>	45 m <sup>2</sup>	231 €
30	35 773	33 265	2 507	Commerce	50 m <sup>2</sup>	50 m <sup>2</sup>	500 €
40	37 597	33 265	4 332				
<b>BILAN</b>	<b>685 249 €</b>	<b>665 307 €</b>	<b>19 943 €</b>	<b>Total</b>	<b>205 m<sup>2</sup></b>	<b>205 m<sup>2</sup></b>	<b>1 297€</b>
							<b>5,14€</b>

## REDYNAMISATION COMMERCIALE

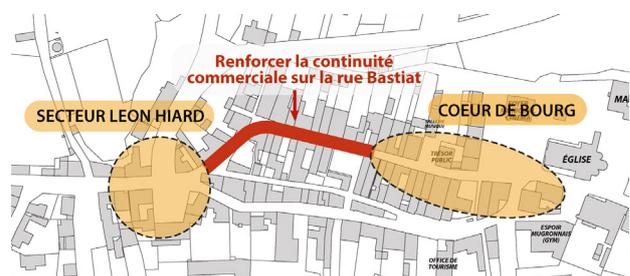
Le travail de terrain réalisé avec les agents communaux nous a permis d'analyser le commerce d'un point de vue quantitatif mais également sur son évolution.

#### CENTRE HISTORIQUE DE MUGRON - L'offre commerciale



Une **enquête auprès d'un échantillon de commerçants** mugronnais a complété ce repérage terrain. 10 commerçants ont été interrogés (situation actuelle, avenir de l'activité, profil de la clientèle, dynamisme du bourg, relations entre commerçants...)

La phase orientations a permis de définir une stratégie de reconquête commerciale le long de la rue Bastiat, rue principale.



# ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE À UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE CHALOSSE (2019)

Pour la Communauté de Communes Terres de Chalosse, nous avons réalisé l'étude pré-opérationnelle à la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

### ATTENDUS DE L'ÉTUDE

L'élaboration d'une étude d'OPAH, poursuivait les objectifs suivants :

- Connaître la situation du bâti et des tissus urbains, des populations logées et de leurs besoins dans le contexte local de l'habitat et préciser les enjeux en matière de réhabilitation en ciblant 4 thématiques :
  - > La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
  - > La lutte contre la précarité énergétique et l'amélioration du confort thermique des logements
  - > L'adaptation des logements aux handicaps de l'âge et de la vie
  - > Le traitement de la vacance notamment sur les deux bourgs centre : Montfort-en-Chalosse et Mugron
- L'étude devait ensuite préciser les objectifs de logements à réhabiliter dans la future OPAH sur les 4 thématiques et les enveloppes financières dédiées à l'opération.

### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

#### LE TERRITOIRE

Population : 18.231 habitants  
Croissance démographique de 1.3%/an  
47% des logements datent d'avant 1949

#### L'ÉTUDE

Maître d'ouvrage : CdC Terres de Chalosse  
Montant du marché : 36.120€ TTC  
Temps de l'étude : 8 mois  
Exécutant : SOLIHA Landes

### LE DIAGNOSTIC

Nous avons tout d'abord engagé une analyse des dynamiques résidentielles à l'échelle de l'intercommunalité et des 2 bourgs principaux :

- dynamiques socio-démographiques ;
- dynamiques de construction et marché de l'immobilier ;
- état des lieux de l'habitat (vacance, habitat dégradé, parcs public et privé, typologie) ;
- analyse des programmes pré-existants

En parallèle un travail important de concertation a été mené afin de sensibiliser les élus à la valorisation de leur parc privé ancien.

### UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de l'analyse des deux centres-bourgs de Montfort et Mugron, **une enquête a été diffusée aux propriétaires des logements vacants**, permettant de vérifier les données cadastrales et connaître les éventuels freins empêchant les propriétaires de remettre les logements sur le marché.



### UN ÉCHANTILLON DE LOGEMENTS VISITÉS

Suite au diagnostic, nous avons visité un échantillon d'immeubles représentatifs des 4 thématiques ciblées :

Ces visites nous ont permis :

- d'évaluer les montant de travaux à engager pour réhabiliter ces immeubles,
- de calibrer les montant des subventions qui pourraient inciter les propriétaires à réhabiliter.

#### PROPRIÉTAIRES BAILLEURS – ÉTUDE DE FAISABILITÉ 1 – MONTFORT EN CHALOSSE

Rue de l'Escaraillette

##### SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Le programme prévoit la réhabilitation du bâtiment par l'aménagement de deux logements en T3

##### OBJECTIF

Traitement de la vacance par la remise sur le marché de 2 logements T3

LOGEMENT	TYPOLOGIE	SURFACE HABITABLE	SURFACE UTILE
A	T3	62 m <sup>2</sup>	88 m <sup>2</sup>
B	T3	66 m <sup>2</sup>	75 m <sup>2</sup>
TOTAL		128 m <sup>2</sup>	142 m <sup>2</sup>

	HORS OPAH – loyer libre	EN OPAH – loyer social (sans les aides CDC)	EN OPAH – loyer social (avec les aides CDC)
Montant des travaux HT	160 000 €	160 000 €	160 000 €
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>196 056 €</b>	<b>196 056 €</b>	<b>196 056 €</b>
Loyers mensuels HC cumulés	994 € (7€/m <sup>2</sup> )	852 € (6€/m <sup>2</sup> )	852 € (6€/m <sup>2</sup> )
ANAH	-	49 700 €	49 700 €
HABITER MIEUX	-	3 000 €	3 000 €
CC TERRES DE CHALOSSE	-	-	21 300 € (15 % sur 1 000€/m <sup>2</sup> plafonné à 80 m <sup>2</sup> )
<b>TOTAL AIDES</b>	<b>-</b>	<b>52 700 €</b>	<b>74 000 €</b>
<b>RESTE A CHARGE</b>	<b>196 056 €</b>	<b>143 756 €</b>	<b>122 056 €</b>
Apport personnel	-	-	-
Prêt classique sur 15 ans (1,7%)	156 056 €	103 356 €	82 056 €
Eco-Prêt Taux Zéro	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Solde 1 <sup>ère</sup> année	- 2 755 €	- 476 €	1 134 €
Solde cumulé sur 15 ans	- 28 237 €	4 075 €	28 221 €

# ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE A L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE À URBANISER EN MILIEU RURAL



## COMMUNE DE LAGRANGE (EN COURS)

Pour la commune de Lagrange, nous réalisons une étude sur l'aménagement d'une zone à urbaniser en milieu rural. Les élus ont souhaité réinventer l'aménagement d'un lotissement multi usages tout en respectant le caractère rural de la commune et en y injectant une dimension énergétique, servicielle, participative et économique. L'étude est subventionnée par la région dans le cadre de l'Appel à projets ruralité.

## ATTENDUS DE L'ÉTUDE

L'élaboration de l'étude poursuit les objectifs suivants :

- Réaliser un diagnostic des besoins et de la demande en termes d'habitat, de service, de mobilité.
- Calibrer l'aménagement de la zone à travers des principes directeurs et des orientations
- Proposer un projet innovant en prenant compte la thématique environnementale et la tendance démographique
- Associer la population à l'élaboration de l'ensemble de l'étude.

## ÉLÉMENTS DE CADRAGE

### LE TERRITOIRE

Population : 220 habitants  
41% de la population a plus de 60 ans  
Une zone à urbaniser prévue dans le PLU (OAP) d'environ 2 hectares.

### L'ÉTUDE

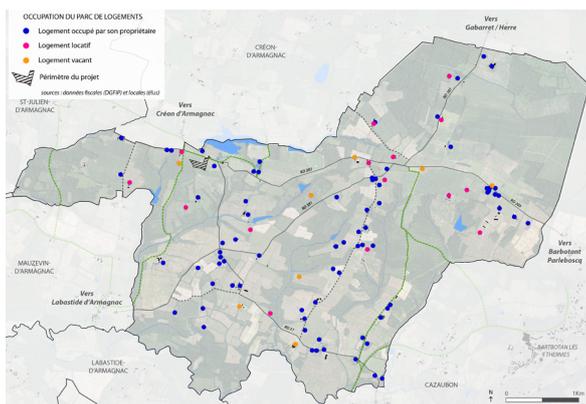
Maître d'ouvrage : Commune de Lagrange  
Montant du marché : 18 360€ TTC  
Temps de l'étude : 6 mois  
Exécutant : SOLIHA Landes

## PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC (RÉALISÉ)

Nous avons tout d'abord engagé une analyse socio-démographique et des dynamiques résidentielles à l'échelle de l'intercommunalité et du bourg :

- Capitalisation et synthèse des documents et informations existants;
- Analyse socio-économique ;
- Dynamiques de construction et marché de l'immobilier ;
- Etat des lieux de l'habitat (vacance, habitat dégradé, parcs public et privé, typologie, formes urbaines) ;
- Analyse du terrain et de l'environnement

En parallèle, un travail important de concertation et de partage du diagnostic a été mené avec un ensemble représentatif d'habitants.



## PHASE 2: DÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRINCIPALES ACTIONS (EN COURS)

Cette phase vise à déterminer et définir les invariants, les orientations générales et les principes d'aménagements. 2 scénarios ont été proposés en atelier en présence d'élus et d'habitants. L'atelier a permis l'émergence d'un troisième scénario combinant les deux premiers, c'est celui-ci qui sera retenu.

Ont été déterminés les principes liés : au nombre de logements, à la typologie des logements, à la taille des parcelles, à la place des cheminements doux, à la cohérence urbaine et paysagère et aux équipements et services à intégrer.

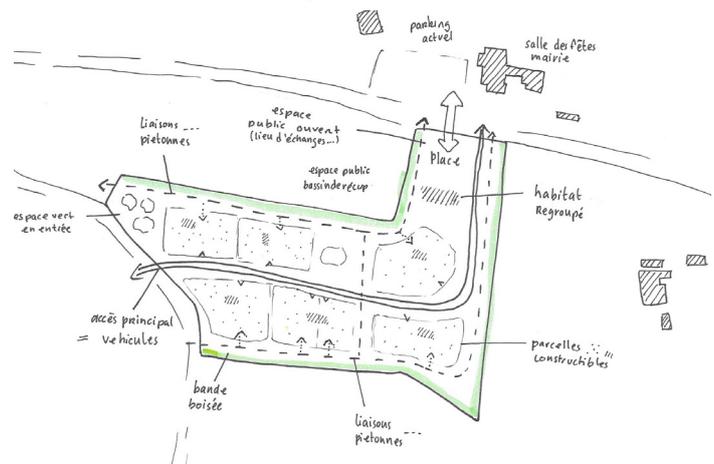


Schéma de Scénario support de l'atelier de concertation de la phase 2

## PHASE 3 : PROGRAMME D'ACTIONS (À VENIR)

Sur la base des orientations définies lors de la phase 2, des fiches actions seront réalisées, elles comprendront, suivant chacune : une description, un phasage, un coût financier, le statut juridique et le mode de gestion.

Une synthèse globale du projet sera réalisée avec un phasage et un coût financier.

# NOS RÉFÉRENCES SUR LE SUIVI-ANIMATION DES DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH-RU ET DE L'OPÉRATION FAÇADES DU COEUR DE VILLE DE MONT DE MARSAN

### MAÎTRE D'OUVRAGE

MONT- DE-MARSAN AGGLOMERATION  
1 COMMUNE

### ANNÉE

2017 à 2021

### OBJECTIFS DE LOGEMENTS À RÉHABILITER

Propriétaires occupants : 50 logements  
Propriétaires bailleurs : 100 logements

### MONTANT HT DU MARCHÉ

335.775€

### CONTACT

M. Charles DAYOT, Président  
Mme Valérie PAULIEN, Responsable Habitat  
05-58-05-38-05

**1 UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ACCUEILLANT**  
Mont de Marsan bénéficie d'atouts majeurs : un positionnement stratégique au cœur du Sud Ouest, une activité tertiaire dominante, une zone d'attraction forte et un cadre de vie préservé. 450 habitants supplémentaires par an entre 1999 et 2015 dans l'agglomération. Ville d'histoire, Mont de Marsan est une cité où il fait bon vivre, entre gastronomie, rendez-vous culturels et festivals et détente au grand air.

**2 LES ATOUTS DU COEUR DE VILLE**  
Un cadre de vie central & paisible  
Tout dans un rayon de 15 minutes à pied : théâtre (550 places), écoles, collège, lycée, Poste, cinémas, salle de concert, musées, lieux de culte, animations, piscine, marché, halles, parkings.  
Proximité des équipements publics et divers services (Mairie, Préfecture, Conseil Départemental, Office du Tourisme du Commerce et de l'Artisanat, Centre hospitalier)  
Facilité de stationnement : 2664 places  
Navette gratuite de centre-ville.

**3 DES OPPORTUNITÉS IMMOBILIÈRES À SAISIR**  
Un territoire attractif  
Un marché de l'immobilier accessible doté d'un bon rendement local.  
Une demande en logements locaux soutenue sur le cœur de ville  
Un accompagnement de la Ville et de l'Agglomération à l'amélioration de l'habitat via :  
- une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en Cœur de Ville  
- une campagne de aide au ravalement de façades  
- un accompagnement gratuit des propriétaires et investisseurs pour le montage des dossiers d'aide à la rénovation et un conseil sur les dispositifs de décaissement.

**Le dispositif fiscal Denormandie est applicable sur la Ville de Mont de Marsan.**

**SOLiHA**  
Nouveau Pôle Habitat  
Permanences : mercredis de 16h à 13h  
Pôle technique communal  
8 rue du M<sup>r</sup> Biquet, Mont de Marsan  
T. 05 58 90 90 57  
urbanisme.landes@solihha.fr

## SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH-RU DE VILLENEUVE DE MARSAN

### MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE VILLENEUVE-DE-MARSAN

### ANNÉE

2017 à 2023

### OBJECTIFS DE LOGEMENTS À RÉHABILITER

Propriétaires occupants : 100 logements  
Propriétaires bailleurs : 20 logements

### MONTANT HT DU MARCHÉ

164.064€

### CONTACT

M. Patrick CAMPAGNE, Maire  
M. Franck TREGOUET, Directeur Général des Services  
05-58-45-22-68

VILLENEUVE-DE-MARSAN

DES **AIDES** POUR  
**RÉNOVER TON HABITAT**

**À L'AIDE!!**

APPELE LE  
05-58-90-90-57!!

**PERMANENCES À LA MAIRIE**

**OPAH**

LES 2<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup> MERCREDIS  
DE CHAQUE MOIS SANS RENDEZ-VOUS  
DE 14H00 À 16H00

# NOS OUTILS ET MOYENS

## > NOS LOCAUX

Nos locaux sont situés à Dax, accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et permettent d'accueillir dans de bonnes conditions nos partenaires ainsi que les usagers pour lesquels nous travaillons. Ils sont situés à proximité immédiate du centre ville et accessibles en transport en commun.

Nous animons également des permanences sur l'ensemble du territoire des Landes :

Mont-de-Marsan, Hagetmau, Saint-Sever, Geaune, Villeneuve de Marsan, Saint-Vincent de Tyrosse et Saint-Martin-de-Seignanx

## > NOTRE ÉQUIPEMENT

### ÉQUIPEMENT DE NOS LOCAUX

Matériel informatique et réseau : 34 postes de travail reliés à un réseau interne et bénéficiant d'un accès internet fibre. Chaque poste est également relié grâce au réseau à un copieur/scanner couleur.

3 copieurs couleur/scanner- SHARP assurent une impression de qualité de nos documents.

### LOGICIELS

PACK Office installé sur chaque ordinateur.

CAO : suite logiciel Adobe créative Cloud - Illustrator CC, Adobe Photoshop CC, Adobe InDesign CC...

SIG : Quantum GIS

DAO : Autocad 3D.

Clicmap : logiciel métier développé par l'Union régionale Nouvelle Aquitaine : gestion des dossiers, analyse cartographique via les fichiers cadastraux (MAJIC)

Utilisation de la plateforme CHORUS Pro pour les échanges de facturation

Logiciels métier économie d'énergie destinés à réaliser des études thermiques ainsi que des Diagnostics de Performance Energétique : Dialogie, Perrenoud – méthode 3CL - BAO Promodul – méthode ThCex.

Logiciel dédié pour l'investissement locatif privé en bail à réhabilitation : PROGE

### ÉQUIPEMENT MOBILE

Lors de nos déplacements, nous sommes équipés de 5 ordinateurs portables.

Un vidéo projecteur Sony VLP CX1 garantit des présentations dynamiques dans le cadre de réunions.

4 appareils photo numériques sont à disposition des collaborateurs qui assurent les visites de logements.

Nous disposons également des éléments suivants :

- Une caméra thermique
- Un détecteur de monoxyde de carbone
- Un testeur d'humidité
- 4 lasers-mètres professionnels pour les relevés de surfaces
- Un vélo électrique

## LA TÉLÉPHONIE

Nos locaux sont équipés d'une téléphonie IP qui permet à chaque partenaire ou usager de contacter directement son référent. Une messagerie personnalisée permet de laisser un message.

Téléphones mobiles : 27 portables

## > NOTRE PARC DE VÉHICULES

Chaque pôle dispose d'au moins un véhicule : 8 automobiles au total. Hors département, nous privilégions les déplacements en transports en commun.



[WWW.QUALICERT.FR](http://WWW.QUALICERT.FR)

# SOLiHA Landes certifié QUALICERT

# CERTIFICAT N°8221

VERSION 1

## SOLIHA LANDES

46, rue Baffert

40100 DAX



a obtenu la Certification de Services QUALICERT  
conformément au référentiel  
« Les services d'amélioration et d'adaptation de l'habitat à  
finalité sociale et d'insertion par le logement - RE/PAC/03 »

Ce certificat est attribué pour une période de trois ans  
à compter du **29/06/2019**, jusqu'au **28/06/2022**

Edité le **04/07/2019**

La Directrice Certification



CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES  
Accréditation  
N°5-0018

Portée d'accréditation  
disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- Offrir le choix au demandeur d'un contact, dans nos locaux ou d'un accueil téléphonique.
- Formaliser avec le demandeur notre cadre d'intervention.
- Informer régulièrement le demandeur et l'associer à toutes les étapes de son projet.
- Donner au demandeur un avis sur son projet technique au regard de sa propre situation et sur la faisabilité financière.
- Enregistrer et traiter les réclamations dans les plus brefs délais.
- Agir en transparence dans l'application des cadres contractuels.
- Nommer un référent et/ou responsable de mission auprès des services de nos partenaires/commanditaires/financeurs ainsi qu'un référent en charge du projet du demandeur/bénéficiaire non demandeur.
- Nous appuyer sur les forces du réseau pour proposer des pratiques harmonisées aux échelons national et (inter)régional.
- Recourir aux compétences nécessaires, dans un souci constant d'amélioration.
- S'assurer de la bonne utilisation des aides financières publiques et parapubliques accordées.



# MENTIONS RGPD POUR LES ACTIVITES DE SOLIHA LANDES

SOLIHA Landes s'engage à :

- Traiter les données uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/font l'objet du présent contrat.
- Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat.
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du présent contrat s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Conformément au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, un droit de limitation, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, d'un droit à l'effacement, un droit à la portabilité aux informations le concernant, que vous pouvez exercer en s'adressant par courrier à l'association dont l'adresse est située 46, rue Baffert 40100 Dax

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ainsi qu'à leur transmission aux organismes susceptibles d'intervenir dans le cadre du présent contrat.

Conformément à l'article 5 du règlement précité, vos informations personnelles seront conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

\*Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou l'accès par tiers non autorisés. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux salariés de SOLIHA Landes ayant à traiter votre dossier et, le cas échéant, à nos sous-traitants. Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers vos données sans votre consentement préalable.

Ces droits pourront être exercés à tout moment en contactant l'adresse suivant :  
[direction.landes@solihalandes.fr](mailto:direction.landes@solihalandes.fr)